

**DEMANDE D'INTERVENTION ACADEMIE PREMIERES LIGNES
MISE A DISPOSITION DE LA BABYSCRUM**

DEMANDE ETABLIE POUR (cocher la cas correspondante et préciser l'identité de la structure)

Club		Comité départemental					Sélection	
		04	05	13	30	84	Régionale	Départementale
Identifiant FFR								

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom			
Prénom			
Téléphone			
E-mail			
Adresse postale			
Code postal		Ville	
En qualité de			

INTERVENTION ACADEMIE PREMIERES LIGNES : DATES OU PERIODES SOUHAITEES

Positionnement sur trois dates

DATES	HEURES	LIEU

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE LA BABYSCRUM

OUI
 NON

Cocher la case correspondant à votre demande

La "Babyscrum " ne pourra être utilisée que par une des personnes habilitées et reconnues par le Comité territorial de Provence (voir Annexe 1) désignée par le responsable de la commission SECURITE / ACADEMIE PREMIERES LIGNES.

Le déplacement de la Babyscrum est à la charge et sous l'entière responsabilité du demandeur.

La Babyscrum, stationnée à l'Isle S/Sorgue, sera mise à disposition de :

Monsieur / Madame Nom Prénom

Titulaire du Permis de conduire N°

délivré le par

Le conducteur du véhicule doit être en possession du permis de conduire E en cours de validité.

Pour son transport, la " Babyscrum ", positionnée sur une remorque immatriculée BX-306-PA, Assurance GENERALI Police N° AN 246 360, doit être tractée par un véhicule (puissance minimale de 110 cv, pour un déplacement sécurisé) disposant d'une attache attelage.

Le demandeur s'engage à restituer la "Babyscrum " à la date prévue et à l'emplacement où elle en a pris possession ou défini conjointement et par écrit avec le responsable de la commission SECURITE / ACADEMIE PREMIERES LIGNES.

La "Babyscrum " ne pourra être utilisée que par une des personnes habilitées et reconnues par le Comité territorial de Provence (voir Annexe 1) désignée par le responsable de la commission SECURITE / ACADEMIE PREMIERES LIGNES.

Nom et signature du Demandeur	Le :	Nom et signature de la personne Véhiculant la "Babyscrum "

ACCUSE DE RECEPTION COMITE DE VOTRE DEMANDE LE :

VOUS RECEVREZ UNE REPONSE DANS LES PROCHAINS JOURS ET AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT L'INTERVENTION

Le responsable de la commission SECURITE / ACADEMIE PREMIERES LIGNES

Pierre-Edouard DETREZ

ANNEXE 1

**LISTE DES PERSONNES HABILITEES A UTILISER LA BABYSCRUM
PROPRIETE DU COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE PROVENCE
au 15 FEVRIER 2017**

Prénom — Nom	mail	Téléphone
Michaël BOUGNAS	mbougnas@provence-rugby.com	06 43 27 27 77
Hervé CHABOWSKI	herve.chabowski@aliceadsl.fr	06 18 30 81 48
Jean Bernard CHORLET	jean-bernard.chorlet@wanadoo.fr	06 80 05 75 66
Tim DANIEL	tim_308@hotmail.fr	06 27 18 37 32
Pierre-Edouard DETREZ	provence-123-melee@orange.fr	06 24 38 59 19
Benjamin ETIENNE	b.etienne.rcn@gmail.com	06 68 63 39 42
Nicolas GRAS	gras7@aol.conn	06 07 02 16 67
Pierre LEROY	pleroy@provence-rugby.com	06 43 26 50 94
Dominique LUIGI	dominique.luigi@free.fr	06 38 43 69 14
Nicolas MESTRE	nmestre@provence-rugby.com	06 43 26 64 82
Patrick PEZERY	pezery@univ-tln.fr	06 09 36 16 65
Franck VIDAL	frank.vidal71@gmail.com	06 27 70 01 95